

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023

Le conseil s'est réuni sous la présidence de Martine BOU-ANICH, Maire

Gaby Sibénil, chargé de mission de l'atlas de la biodiversité intercommunale à la CCKB a présenté au conseil municipal un rapport concis sur les enjeux de la biodiversité de la commune de Paule.

Accord du conseil pour l'adhésion, pour un coût annuel de 100 €, à la nouvelle mission proposée par l'Agence d'Appui Aux Collectivités (ADAC 22) pour l'accompagnement des collectivités dans la recherche de financements permettant la réalisation des projets d'investissement.

La proposition du Crédit Agricole a été retenue pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 €.

Le conseil approuve à l'unanimité :

- La cession d'un terrain de 1012 m<sup>2</sup> au prix de 2 125.20 € au profit de M & Mme Jérémie Bru, rue Traverse
- La cession d'un terrain de 317 m<sup>2</sup> au prix de 792.50 € au profit des conjoints Himeur au lieudit "Saint Irly"
- La cession d'un terrain de 679 m<sup>2</sup> au prix de 1 697.50 € au profit de Mme Béatrice Mérino Y Garcia au lieudit "Saint Irly"
- La cession d'un terrain de 47 m<sup>2</sup> au prix de 117.50 € au profit de M. et Mme Gilbert Roslagadec au lieudit "Saint Irly"
- 

Le conseil décide de reconduire les tarifs pour le transport scolaire communal pour l'année scolaire 2022/2023.

La municipalité invite la population à la restitution publique des études pour la redynamisation du centre bourg mardi 4 juillet à 20 h à la salle polyvalente, en présence des cabinets d'études. Un apéritif dinatoire sera servi à l'issue de la réunion